

Communiqué de presse

Oupeye, le 14 février 2024

## Transport fluvial : La Wallonie investit pour développer la multimodalité

Ce mercredi 14 février, le Port autonome de Liège - premier port intérieur belge et troisième port intérieur européen et le Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures (SPW MI) ont organisé une matinée dédiée à la présentation de deux projets du Plan de Relance de la Wallonie : le rehaussement des ponts situés sur le canal Albert (Hermalle, Haccourt et Lixhe) et l'extension du terminal à conteneurs de Liège Triligiport.

Afin de mettre en lumière les différents investissements et initiatives réalisés en région liégeoise en vue de développer la multimodalité, une réunion de travail ainsi qu'une visite de terrain ont été organisées aujourd'hui en présence de Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège, du Ministre wallon en charge de la Mobilité et des Infrastructures et du Secrétaire d'Etat pour la Relance et les Investissements stratégiques Thomas Dermine.

Depuis quelques années, les enjeux climatiques et les problématiques de congestion du réseau routier et de pollution de l'air nous invitent à repenser notre manière de transporter les marchandises.

En Wallonie, deux aménagements phares s'inscrivent dans la politique européenne de favorisation du report modal et de la réduction des gaz à effet de serre dans le secteur des transports :

- 1) le projet de **rehaussement des ponts situés sur le canal Albert** ;
- 2) la réalisation de l'**extension du terminal à conteneurs de la plate-forme Liège Triligiport**.

1. **Le rehaussement des ponts situés sur le canal Albert** (Hermalle-sous-Argenteau, Haccourt et Lixhe). L'objectif est d'assurer une navigation avec une hauteur libre de 9,10 mètres sur le canal Albert entre Anvers et Liège permettant la navigation avec 4 couches de conteneurs (au lieu de 3 actuellement), ainsi que de renforcer la capacité de transborder des conteneurs de la voie d'eau vers la route ou le ferroviaire à Liège. Il apparaît essentiel de poursuivre cette liaison entre l'hinterland wallon et le port d'Anvers-Bruges - deuxième port maritime européen après Rotterdam. Plusieurs ponts sont concernés en Wallonie pour garantir l'accès à Liège Triligiport et à Chertal : Hermalle-sous-Argenteau, Haccourt et Lixhe.

**Concrètement**, les ponts de Hermalle-sous-Argenteau, Haccourt et Lixhe doivent être relevés respectivement d'environ 1,75 m, 1,90 m et 1,60 m. Le pont de Lanaye, situé plus en aval, est quant à lui déjà au bon gabarit et fera l'objet d'une signalisation fluviale spécifique. Les différentes études permettant l'établissement des documents de soumission des marchés de travaux sont lancées. Le permis relatif au rehaussement du pont de Hermalle-sous-Argenteau est en cours d'instruction et celui relatif au rehaussement du pont de Lixhe devrait être déposé dans les prochaines semaines. Quant au rehaussement du pont de Haccourt, l'étude de l'emplacement définitif du pont et de ses rampes est en cours. Le premier pont à être relevé sera le pont de Hermalle-sous-Argenteau et le début des travaux est actuellement prévu au dernier trimestre 2024.

2. **Le terminal à conteneurs de Liège Triligiport** (d'une superficie initiale de 3,6 hectares) vient d'être doté de 5,5 hectares supplémentaires ainsi que d'une aire de stationnement pour poids-lourds située à l'entrée du terminal. Cette extension représente un investissement de plus de 9,2 millions d'euros et sont réalisés grâce aux subventions octroyées au Port autonome de Liège dans le cadre du Plan de Relance :

- 5.530.000 € du Plan National de Relance et de Résilience (part européenne)
- 3.700.000 € du Plan de Relance de la Wallonie (part wallonne).

Cela vient renforcer l'attractivité du Port de Liège et sa compétitivité tout en s'inscrivant dans un projet plus large de promotion du transport multimodal. A titre d'exemple, la société DPW Liège Container Terminals, exploitant du terminal, doublera sa capacité de transbordement, ce qui permettra de répondre aux besoins de ses clients et d'accroître ses activités liées au transport de conteneurs.

L'objectif est de limiter la croissance du nombre de poids lourds entre les ports d'Anvers-Bruges et Liège, et de permettre aux entreprises liégeoises et wallonnes de disposer, au départ de Liège Triligiport, d'une véritable alternative à la route pour leurs marchandises.

La réalisation de l'extension du terminal à conteneurs de Liège Triligiport et le projet de rehaussement des ponts situés sur le canal Albert (Hermalle-sous-Argenteau, Haccourt et Lixhe) s'inscrivent dans la politique wallonne et européenne de favorisation du report modal et de la réduction des gaz à effet de serre dans le secteur des transports.

Ces deux projets soutiennent le développement du transport fluvial de conteneurs et permettent ainsi de contribuer aux enjeux suivants :

- au développement économique grâce à l'intensification du trafic de conteneurs sur l'axe Liège - Anvers-Bruges, deuxième port maritime européen,
- au développement économique grâce au groupage de marchandises et au développement d'activités de logistique,
- à la mise en place d'une mobilité durable et respectueuse de l'environnement,
- à la réduction des gaz à effet de serre et de la pollution de l'air,
- à la diminution de la congestion en envisageant un transfert des marchandises de la route vers les voies navigables,

- à l'amélioration continue de la sécurité routière.

« L'extension de la dalle de Liège Trilogiport renforce l'augmentation de la capacité de transfert du transport de marchandises de la route vers la voie d'eau via le renforcement du hub logistique du Port de Liège. Ce transfert modal permet d'accomplir les objectifs de la Région en matière de réduction de gaz à effet de serre et de décongestionner le réseau routier tout en créant de l'emploi au sein de la Wallonie » remarque le ministre wallon en charge de la Mobilité et des Infrastructures.

« Avec le rehaussement des ponts sur le canal Albert et l'extension de la dalle de Liège Trilogiport, on place sur le territoire national la Métropole liégeoise comme l'hinterland des ports d'Anvers-Bruges. Au-delà du développement économique que ce projet représente pour la région, il démontre aussi que via le plan de relance on renforce les partenariats entre la Wallonie et la Flandre », souligne Thomas Dermine, Secrétaire d'Etat à la relance et aux investissements stratégiques.

Selon M. Willy Demeyer, Président du Port autonome de Liège : « Le rehaussement des ponts sur le canal Albert est un enjeu stratégique majeur pour la Wallonie et sa compétitivité car il renforce le Port autonome de Liège comme partenaire essentiel des ports d'Anvers-Bruges et Rotterdam. Avec l'extension du terminal à conteneurs, le transport de conteneurs par la voie d'eau devient plus compétitif, ce qui contribue au développement économique de Liège et de la Région. »

M. Yves Demeffe, Directeur général a.i. du Port autonome de Liège : « Nous triplons quasi la superficie totale du terminal (près de 10 hectares). La capacité du terminal passe de 50.000 EVP (équivalent vingt pieds) à 250.000 EVP grâce à cette extension. Ce développement rendra également possible l'intensification sur le site du déploiement d'activités logistiques à haute valeur ajoutée (opérations d'emportage et dépotage, préparation de commandes, etc.) et renforcera le rôle du terminal en matière de distribution durable. »

Pour le Directeur général du SPW Mobilité et Infrastructures M. Etienne Willame : « Les travaux menés dans le cadre du rehaussement des ponts permettront d'améliorer la capacité générale du canal Albert. Cela contribuera d'autant à la réduction du nombre de poids-lourds sur les routes régionales. Ces aménagements vont à nouveau œuvrer à rendre la voie d'eau plus attractive, incitant ainsi davantage d'entreprises à renoncer au transport de marchandises par la route. »

## Ecologie

La Belgique s'est engagée à réduire de 55 % ses émissions de CO<sup>2</sup>. Le transport fluvial permet d'atteindre immédiatement ces objectifs. Ce trajet réalisé par bateau plutôt que par camion représente une réduction de 54 % des émissions de CO<sup>2</sup>, contribue à la réduction du trafic sur nos routes et réduit les nuisances.

## Notes d'informations sur Liège Trilogiport

- ➔ Liège Trilogiport, un véritable levier de développement pour les entreprises. Il s'agit d'un outil permettant aux entreprises de la région liégeoise de développer les trafics voie d'eau, d'assurer le développement économique et également de maintenir l'emploi.

- Liège Triligiport répond aux objectifs de la Déclaration de Politique Régionale du Gouvernement wallon 2019 – 2024 en termes de report modal, en termes de mobilité...
- Le développement de plate-forme multimodale Liège Triligiport, disposant de connexions voie d'eau et rail, dédiées à des entreprises utilisatrices de ces modes de transports, permettra de répondre fortement aux préoccupations de l'Europe en vue de la diminution des émissions de CO<sup>2</sup> dans les transports.
- Liège Triligiport est reconnu comme un hub logistique majeur en Belgique et en Europe.
- Le Port autonome de Liège, 1<sup>er</sup> port intérieur belge et 3<sup>ème</sup> port intérieur européen, est un hub logistique incontournable en Belgique et en Europe, grâce notamment à ses plates-formes multimodales.
- Le terminal à conteneurs a connu une croissance importante depuis 2019 en passant de 10.000 conteneurs EVP\* à près de 80.000 conteneurs EVP. Outil logistique idéalement situé en région liégeoise, le terminal agit comme facilitateur logistique pour toutes les entreprises de la région liégeoise et contribue à la réduction des émissions de CO<sup>2</sup>.
- Les opérations sont réalisées au moyen de 4 bateaux de 110 mètres de long et de 2 barges. Au quotidien, ce sont deux départs vers Anvers qui sont organisés depuis Liège Triligiport. Ce voyage représente 14h00 de navigation. Les conteneurs sont alors déchargés sur le terminal grâce à une grue portuaire pour ensuite être acheminés chez le client dans la zone de chalandise située autour du terminal (ou inversement pour les flux exports).

#### **A propos du SPW Mobilité et Infrastructures :**

Le SPW Mobilité et Infrastructures assure la bonne gestion des infrastructures de mobilité en Wallonie telles que :

- le réseau (auto)routier,
- les ouvrages d'art,
- le RAVeL,
- les écluses,
- les ouvrages de franchissement,
- les barrages.

Il prend également en charge l'ensemble des aspects liés à la stratégie de la mobilité des personnes et du transport marchand ainsi que la régulation des transports. Le SPW Mobilité et Infrastructures est aussi doté d'une mission de gestion et de contrôle des activités aéroportuaires. Enfin, il gère le financement des infrastructures sportives et des projets de réhabilitation et de construction des infrastructures locales.

*\*Equivalent-Vingt-Pieds*

Photo de groupe :

De gauche à droite : Etienne Willame SPW Mobilité et Infrastructures, Philippe Portier Novandi, Vincent Brassinne Novandi, Thomas Dermine Secrétaire d'Etat, le Ministre wallon de la Mobilité, Willy Demeyer Président du Port autonome de Liège, M. Yves Demeffe, Directeur général a.i. du Port autonome de Liège et M. Serge Fillot, Bourgmestre d'Oupeye.  
@Nathan De Fortunato

#### Contacts médias :

- **Hélène Thiébaud**, Attachée - Communication, Port autonome de Liège  
Tél + 32 4 232 97 85 – GSM : +32 (0)475 59 63 06 – Email: [h.thiebaut@portdeliege.be](mailto:h.thiebaut@portdeliege.be)
- **Sarah Pierre**, Porte-parole, Service public de Wallonie  
GSM: 0479 865 896. Email : [sarah.pierre@spw.wallonie.be](mailto:sarah.pierre@spw.wallonie.be)
- **Nathalie Evrard**, Attachée de presse du Ministre Philippe Henry  
GSM : [+32 \(0\) 475 75 42 07](tel:+3220475754207) ; Email : [nathalie.evrard@gov.wallonie.be](mailto:nathalie.evrard@gov.wallonie.be)